

# La caserne pourrait changer d'endroit

**YENS** La Municipalité a présenté lundi soir son intention de déplacer son service du feu.

Les pompiers pourraient déménager dans de nouveaux locaux. C'est l'intention qu'a présentée la Municipalité de Yens lundi soir devant ses conseillers communaux. «Nous sommes en train de revoir le plan directeur de la circulation au sein du village et des réflexions concernant la caserne qui se trouve aujourd'hui sous le collège en font partie», confirme Kurt Buehler, municipal en charge du service défense incendie.

Le projet n'en est qu'à ses débuts, mais la Municipalité souhaiterait déplacer son local actuel, de manière à sécuriser la zone autour du collège: «L'infrastructure scolaire représente 250 élèves, le va-et-vient des camions pourrait potentiellement être un danger, continue le syndic Jean-Luc André. Heureusement, nous n'avons aucun accident à déplorer, mais cela nous pousse à chercher des solutions. Recentrer la caserne nous permettrait également de mieux la positionner par rapport au dispositif général d'intervention.»

Les pompiers sont appelés à intervenir sur cinq villages alentour. A ce jour, l'idée de la commune serait de déménager la caserne sur la zone artisanale de Yens. Les nouveaux locaux, plus grands, offriraient aussi à l'avenir une pos-

sibilité de regroupement avec d'autres services du feu. Et un réaménagement du service de la voirie: «Nous pourrions relocaliser notre service de voirie sous le collège, à la place de la caserne, car nous possédons aujourd'hui différents espaces qui ne nous suffisent plus», ajoute Kurt Buehler.

## Réaménager les accès

Comme évoqué, le souhait de déplacer cette caserne est lié à la volonté de sécuriser certains accès routiers dans le village. Concrètement, la Municipalité souhaite apporter des améliorations à différents niveaux: «Nous allons refaire le marquage du passage pour piétons sur la route cantonale et repenser la circulation sur le chemin du Rossé, menant au parking du collège, complète le syndic. Actuellement bidirectionnel, la volonté serait de limiter ce chemin aux riverains et le rendre à sens unique. Finalement, le parking en lui-même serait aussi réaménagé avec une dépose-minute et un trottoir sécurisé.

Côté calendrier, la Municipalité n'a pas encore de date quant à la présentation d'un préavis pour ce déménagement. Elle confirme toutefois être à bout touchant concernant la sécurisation des accès routiers: «Cela fait partie de nos priorités, nous allons soumettre notre projet au canton, et espérons arriver au plus tôt autour de septembre devant le Conseil.» **SL**



Les réflexions quant à ce déménagement sont en cours. DR